PREVENIR ET LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

FORMATION AU PROGRAMME PHARE – MPP – MORNANT SUD- 2023-24

plus d'un élève sur dix scolarisé en CE2, CM1 et CM2 est victime de harcèlement scolaire

Parmi les concernés, **3% souffrent d'un harcèlement jugé « sévère ».**

DÉROULEMENT :

Objectif : Comprendre le harcèlement et savoir traiter les situations dans l'école.

1- Etat des lieux et premières réflexions

2- Ce qu'en dit la recherche

3- La méthode de préoccupation partagée

I- Etat des lieux et premières réflexions

I

Clip contre le harcèlement 2020 Campagne de sensibilisation

I

I- Etat des lieux et premières réflexions
2- Ce qu'en dit la recherche
3- La MPP

ETAT DES LIEUX ET PREMIERES REFLEXIONS

Si je vous dis « harcèlement », à quoi pensez-vous ?

5 min

« pour moi, le harcèlement, c'est… »

15 min

Ce qui fait consensus ?

Ce qui fait controverse ?

Ce qui questionne	Ce qui fait consensus

2- Ce qu'en dit la recherche

1- Etat des lieux et premières réflexions
2- Ce qu'en dit la recherche
3- La MPP

- Dynamique et stratégies d'équipe
- Engagement et motivation des élèves
- Cadre et règles explicites et explicitées
- Prévention des violences et du harcèlement
- Coéducation avec les familles
- Lien avec les partenaires
- Qualité de vie à l'école (temps et espace)

plan de prévention des violences scolaires
(harcèlement, la lutte contre toute forme de discrimination, gestion de crise dans la classe et dans l'école)

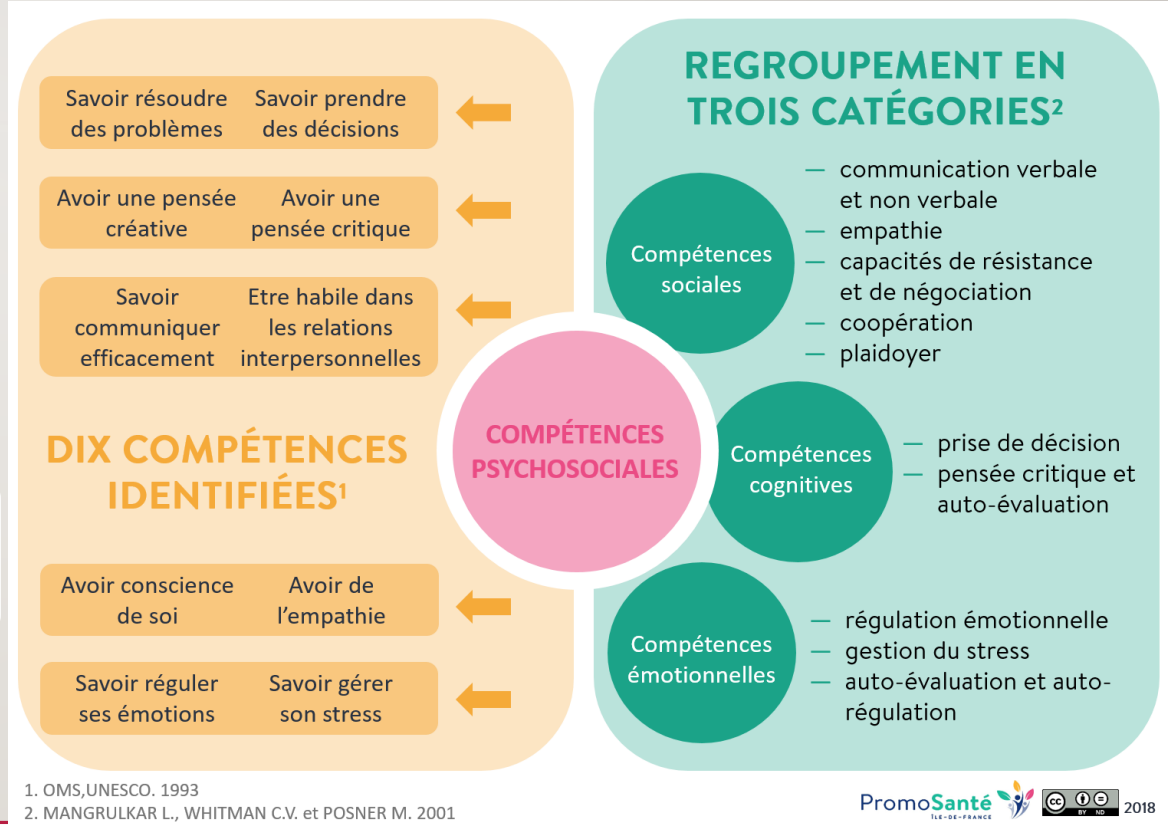

Programme d'enseignement de l'école maternelle :

Se construire comme une personne singulière au sein du groupe

- A travers les situations concrètes de la vie de la classe, une première sensibilité aux expériences morales se construit.
- Au fil du cycle, l'enseignant développe la capacité des enfants à identifier, exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments.
- L'enseignant est attentif à ce que tous puissent développer leur estime de soi, s'entraider, partager avec les autres.

Oser entrer en communication

- Autour de 4 ans, les enfants découvrent que les personnes, dont eux-mêmes, pensent et ressentent différemment de l'autre. Ils commencent donc à agir volontairement sur autrui par le langage. […] L'école doit les guider dans cette découverte.

Finalités de l'enseignement moral et civique – compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4 :

1- Etat des lieux et premières réflexions
2- Ce qu'en dit la recherche
3- La MPP

UNE DÉFINITION DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

« Le harcèlement est une violence répétitive, physique, verbale ou psychologique perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un de leurs camarades qui est dans l'incapacité à se défendre dans ce contexte précis. »

Source : Eduscol

3 composantes :

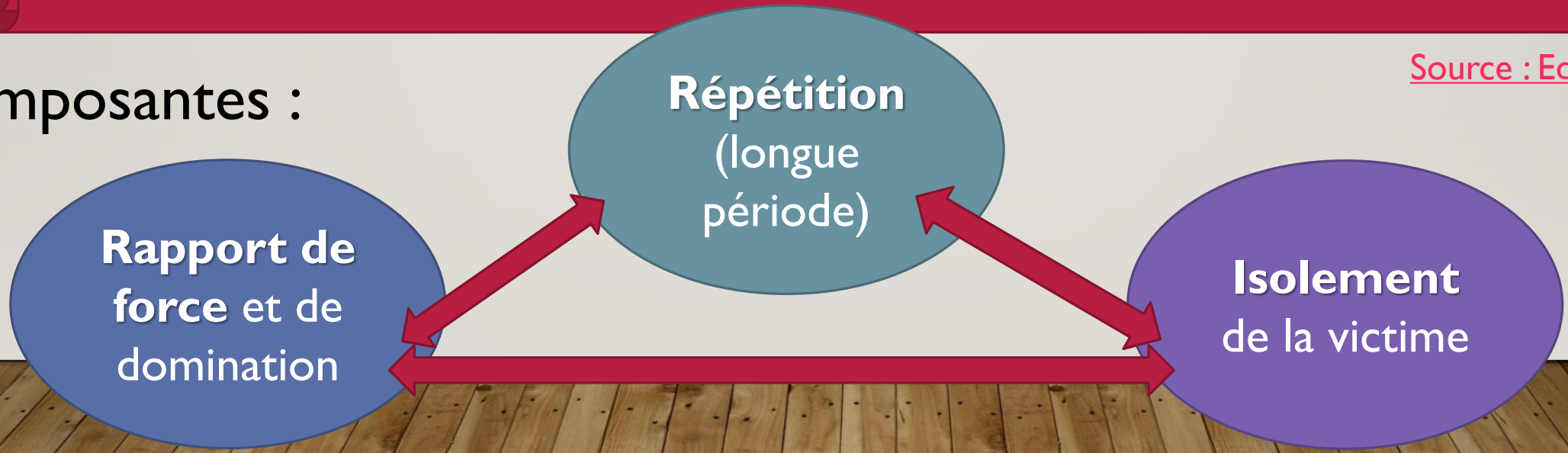

Jean-Pierre BELLON, professeur de philosophie, pionnier de la lutte contre le harcèlement scolaire

1- Etat des lieux et premières réflexions
2- Ce qu'en dit la recherche
3- La MPP

HARCÈLEMENT OU INTIMIDATION ?

Cf. audio joint : de 1min05 à 4min50

Jean-Pierre BELLON, professeur de philosophie, pionnier de la lutte contre le harcèlement scolaire

1- Etat des lieux et premières réflexions
2- Ce qu'en dit la recherche
3- La MPP

HARCÈLEMENT OU INTIMIDATION ?

Risque 1

Penser que ce qui se passe à l'école est de même nature que ce qui se passe entre adultes. Le terme « Harcèlement » est un terme juridique.

Risque 2

Laisse la possibilité aux adultes de se poser la question : est-ce que c'est du harcèlement ? Avec le risque de minimiser son intervention auprès de l'enfant.

Article 222-33-2-3

TERMINOLOGIE UTILISEE :

Harceleurs = **Intimidateurs**

Harcelés = **Cibles**

2

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône

Grilles des signaux faibles

A la cantine

Mange seul		
Mange en groupe mais se fait voler une partie de son déjeuner : dessert, fromage, pain		
Victime de jets de nourriture		
Eau renversé sur le plateau, sel ou pain dans le verre d'eau…		
Les autres élèves se lèvent ou changent de place quand il/elle s'installe près d'eux		

Sur le trajet et aux abords

Peur de faire le trajet seul		
Se dépêche de rentrer dans l'école		
A l'inverse, arrive en dernier		
Moqueries dans les transports		
Rate le transport		
Modifie ses trajets/emprunte des chemins détournés		
Refus d'aller à l'école		

Dans la classe

Personne ne veut faire d'activité en groupe avec cet élève		
Elève choisi en dernier pour les activités de groupe		
Elève moqué et ou insulté (surnom…)		
Nervosité importante en expression orale		
Moqueries/murmures quand l'élève participe ou au moment des rendus de copies/cahiers		
Affaires scolaires dégradées		
nce de stylos, cahiers que l'élève dit avoir perdus		
actions violentes inhabituelles/réactions inappropriées		
Chute des résultats scolaires		
e participer en classe et/ou refus de venir au tableau		
e boulettes de papier, de petits matériels (capuchon, stylos, encre…)		

A l'école
Dans la cour de récréation/ les sanitaires

Signaux faibles	Répétition/durée – un peu, beaucoup, très régulièrement – on peut par exemple faire un comptage avec des bâtonnets	Nombre d'enfants « auteurs », si cela est pertinent
Élève isolé		
Elève moqué et/ou insulté (surnom…)		
Elève agressé physiquement : « croche-pied », tape sur la tête, cheveux tirés, pincements, coups, crachats…		
Elève qui se fait voler son goûter		
Cible de jeux dangereux		
Cible de jets d'objets (ballon…)		
Se rapproche des adultes sans leur parler nécessairement, cherche leur compagnie		
Impliqué dans des conflits mais est souvent « perdant » Affaires scolaires abimées		
Cartable caché, dégradé		
Vêtements perdus ou oubliés		
Elève qui subit un déshabillage ou des baisers forcés		
Elève qui est souvent aux sanitaires pendant les pauses (pour s'y « cacher »)		
Elève qui n'ose pas se rendre aux sanitaires (par peur)		
Elève enfermé dans les sanitaires par d'autres élèves		
Elève qui se fait regarder, voire filmer dans les toilettes et dont l'image est ensuite éventuellement diffusée ou montrée		
Elève qui se fait filmer, photographier à son insu		
Elève qui demande fréquemment à ne pas aller en récréation pour lire		
Elève qui apporte par exemple des sucreries à l'école pour les partager systématiquement avec les autres		

LE RÔLE DÉCISIF DES ADULTES

Lien audio: cliquez sur la diapositive

Jean-Pierre BELLON, professeur de philosophie, pionnier de la lutte contre le harcèlement scolaire

Centre RéSIS

L'attitude des professionnels est décisive du point de vue de la prévention

Les occasions dans lesquelles un élève peut se trouver dans une situation gênante ou ridicule sont très nombreuses à l'école

Les professionnels doivent intervenir systématiquement pour stopper l'usage d'un surnom ou les ricanements envers un élève

Mais ils peuvent aussi favoriser l'émergence du harcèlement en plaçant eux-mêmes les élèves dans une situation gênante voire humiliante.

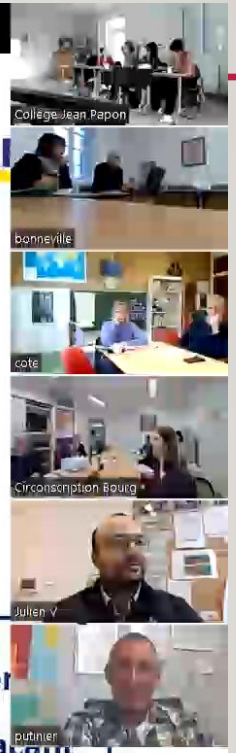

LES CONSÉQUENCES ?

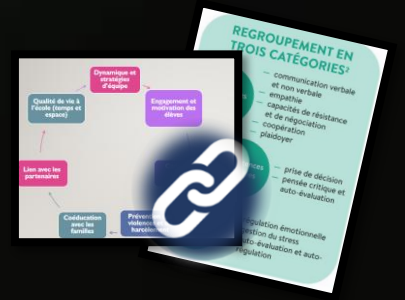

- Isolement relationnel
- Absentéisme et décrochage scolaire
- indisponibilité psychique
- sentiment d'abandon
- Troubles du métabolisme et du comportement
- Manque d'empathie
- Non intégration des limites

MOYEN ET LONG TERME

- Troubles psychiques (anxio-dépressifs)
- Comportement suicidaire
- Comportements violents
  Troubles de la socialisation
- Comportements violents entrainant une marginalisation
- Troubles de la socialisation
- Troubles psychiques

2

Jean-Pierre BELLON, professeur de philosophie, pionnier de la lutte contre le harcèlement scolaire

1- Etat des lieux et premières réflexions
2- Ce qu'en dit la recherche
3- La MPP

Cf. audio joint : de 5min46 à la fin

Qui peut être victime ou intimidateur ?

2

Jean-Pierre BELLON, professeur de philosophie, pionnier de la lutte contre le harcèlement scolaire

1- Etat des lieux et premières réflexions
2- Ce qu'en dit la recherche
3- La MPP

Qui peut être victime ou intimidateur ?

L'intimidation est un **piège** dans lequel **n'importe quel élève** peut tomber

Comme auteur

Comme victime

2

Piège

Le harcèlement/intimidation surgit parce qu'il y a un GROUPE

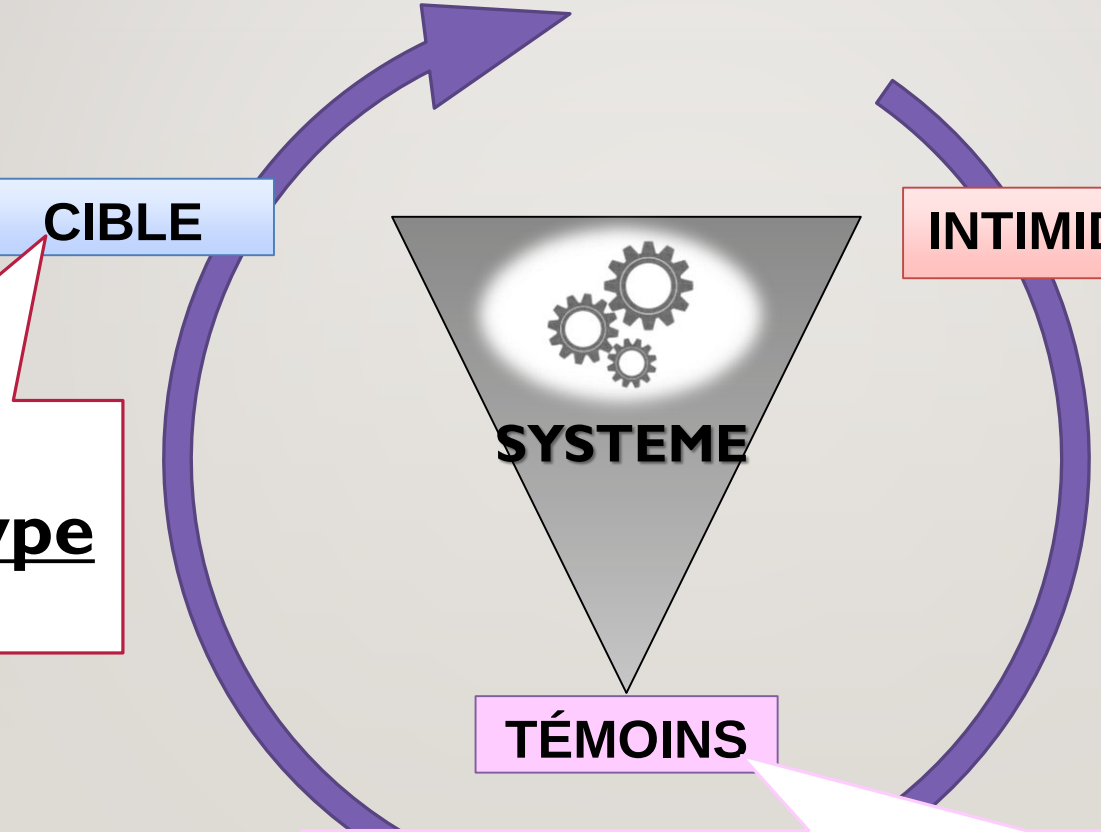

Pas de profil type

Pas de profil type

- Suiveurs actifs ;
- Agresseurs passifs, spectateurs…
- Sauveteurs

3- La méthode de préoccupation partagée

CE QUE VOUS EN SAVEZ ?

Dans une démarche éducative

Grands principes :

1. **Soutenir** la cible sans la juger
2. **Partager la préoccupation** avec les intimidateurs, **individuellement,** et **les impliquer** dans la recherche de solution
3. Rechercher la **relation de confiance** (avec les élèves, les familles)
4. Adopter la « **posture du diplomate** »

Méthode **non blâmante**

Objectif :
faire cesser la situation

UNE METHODE **NON BLÂMANTE**

La MPP = l'incarnation de l'autorité

Une attitude courtoise mais qui traite avec fermeté que l'intimidation n'a pas sa place à l'école.

Pourquoi ne pas sanctionner ?

Pour protéger la victime

Pour placer les intimidateurs dans de meilleures dispositions pour trouver des suggestions, des solutions.

Permettre à l'intimidateur de sortir la tête haute et d'éviter une vengeance

La MPP relève de l'INQUIETUDE

≠

La sanction relève d'un fait

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Circonscription Mornant Sud

PROTOCOLE INTERNE DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'INTIMIDATION EN MILIEU SCOLAIRE
Par la méthode de la préoccupation partagée

pHARe
Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Signaux faibles repérés [1]

Alerte donnée par enfant, personnel, parent

Révélation d'une situation d'intimidation

Prise en charge de la situation l'école + Vigilance renforcée de tous les adultes

1er entretien avec la cible [2]
+
Rencontre parents de la cible [2]

Rencontres individuelles témoins [4]
+
Rencontres individuelles intimidateurs [4]

1ère semaine

Rencontre Cible [3]

Rencontres individuelles témoins [4]
+
Rencontres individuelles intimidateurs [4]

2ème semaine

Bilan

Entretien avec la cible [5] + Entretien avec les parents [6] + Bilan par l'équipe éducative [7]

Situation résolue → Restons vigilants !

Situation non résolue → Contact équipe ressource de circonscription

La méthode de préoccupation partagée

Phase I : Soutien de la cible

- Affirmation du soutien de la victime/ cible
- Entretien éventuel avec la famille

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Circonscription Mornant Sud

PROTOCOLE INTERNE DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'INTIMIDATION EN MILIEU SCOLAIRE
Par la méthode de la préoccupation partagée

pHARe
Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Signaux faibles repérés [1]

Alerte donnée par enfant, personnel, parent

Révélation d'une situation d'intimidation

Prise en charge de la situation l'école + Vigilance renforcée de tous les adultes

1er entretien avec la cible [2]
+
Rencontre parents de la cible [2]

Rencontres individuelles témoins [4]
+
Rencontres individuelles intimidateurs [4]

Rencontre Cible [3]

Rencontres individuelles témoins [4]
+
Rencontres individuelles intimidateurs [4]

1ère semaine

2ème semaine

Bilan

Entretien avec la cible [5] + Entretien avec les parents [6] + Bilan par l'équipe éducative [7]

Situation résolue → Restons vigilants !

Situation non résolue → Contact équipe ressource de circonscription

La méthode de préoccupation partagée

Phase I : Soutien de la cible

- Affirmation du soutien de la victime/ cible
- Entretien éventuel avec la famille

*Entretien avec la cible pour identifier les principaux auteurs.
*Informer des rencontres avec les auteurs

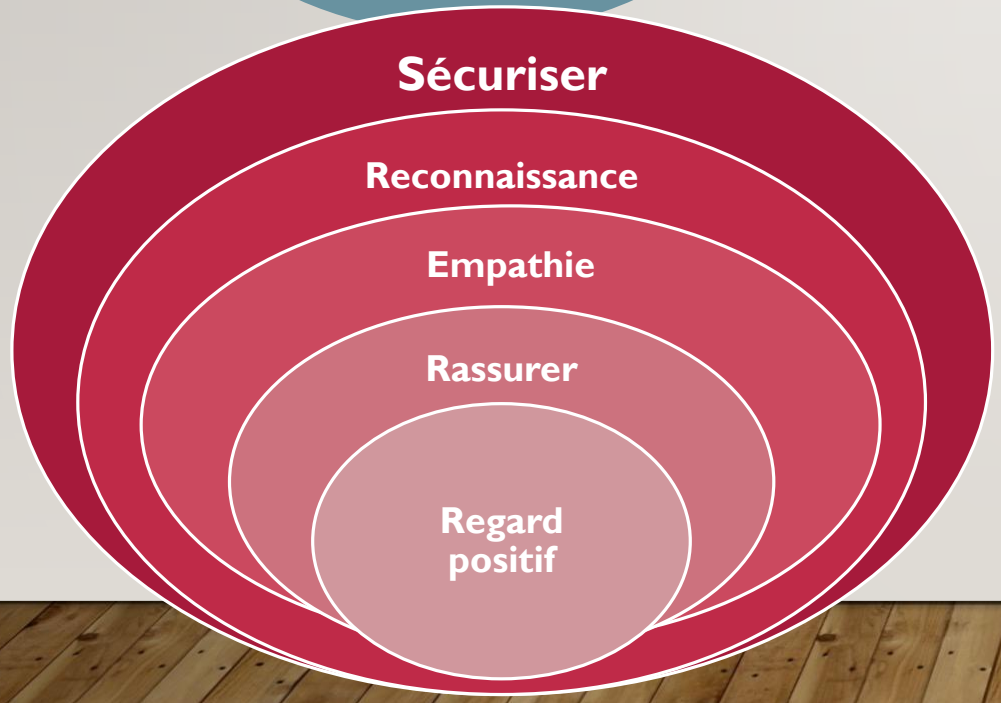

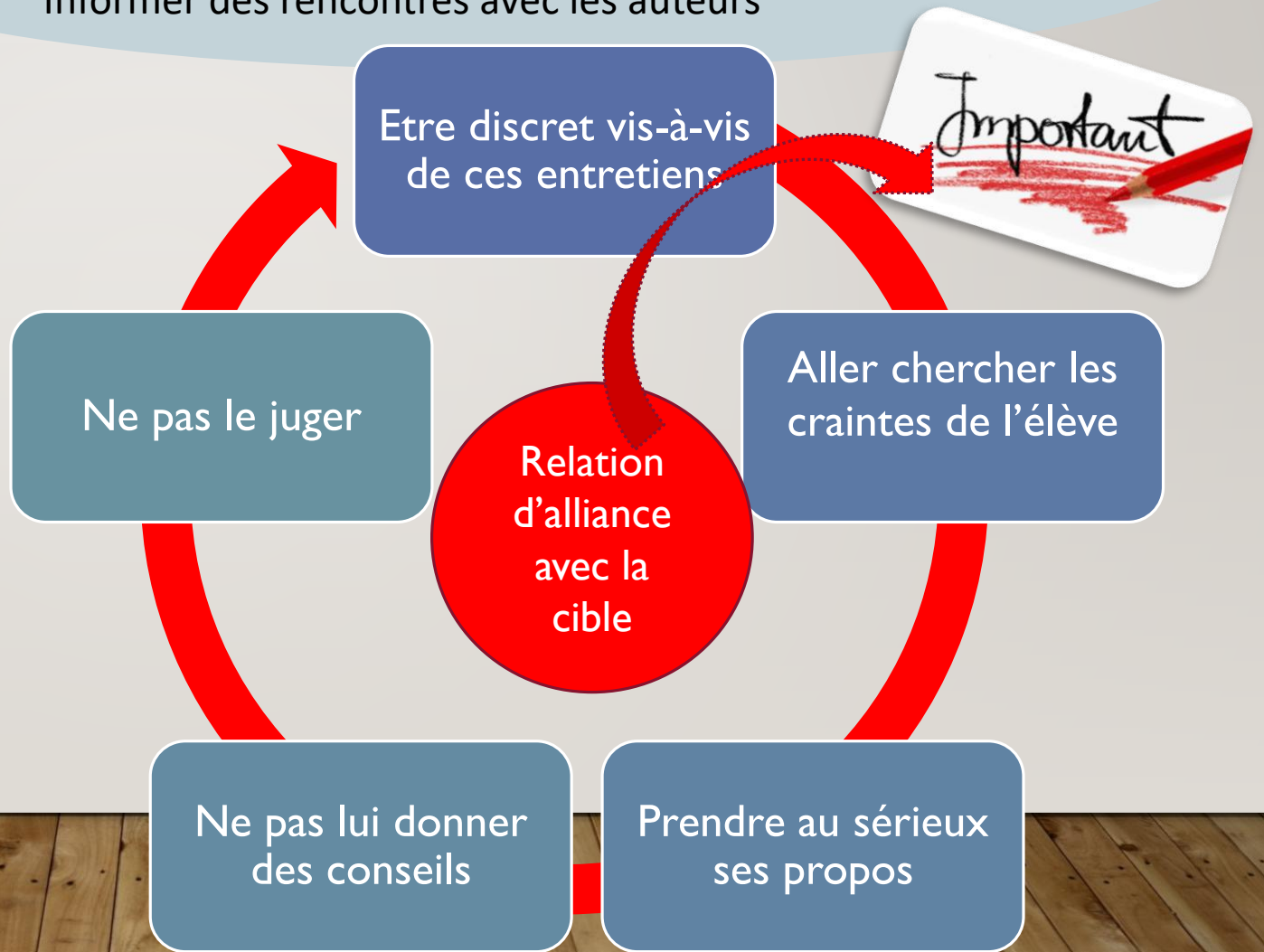

Phase 2 : Partage de la préoccupation

Entretiens individuels avec les auteurs et 2 ou 3 autres élèves (témoins ou au hasard)

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Circonscription Mornant Sud

PROTOCOLE INTERNE DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'INTIMIDATION EN MILIEU SCOLAIRE
Par la méthode de la préoccupation partagée

pHARe
Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

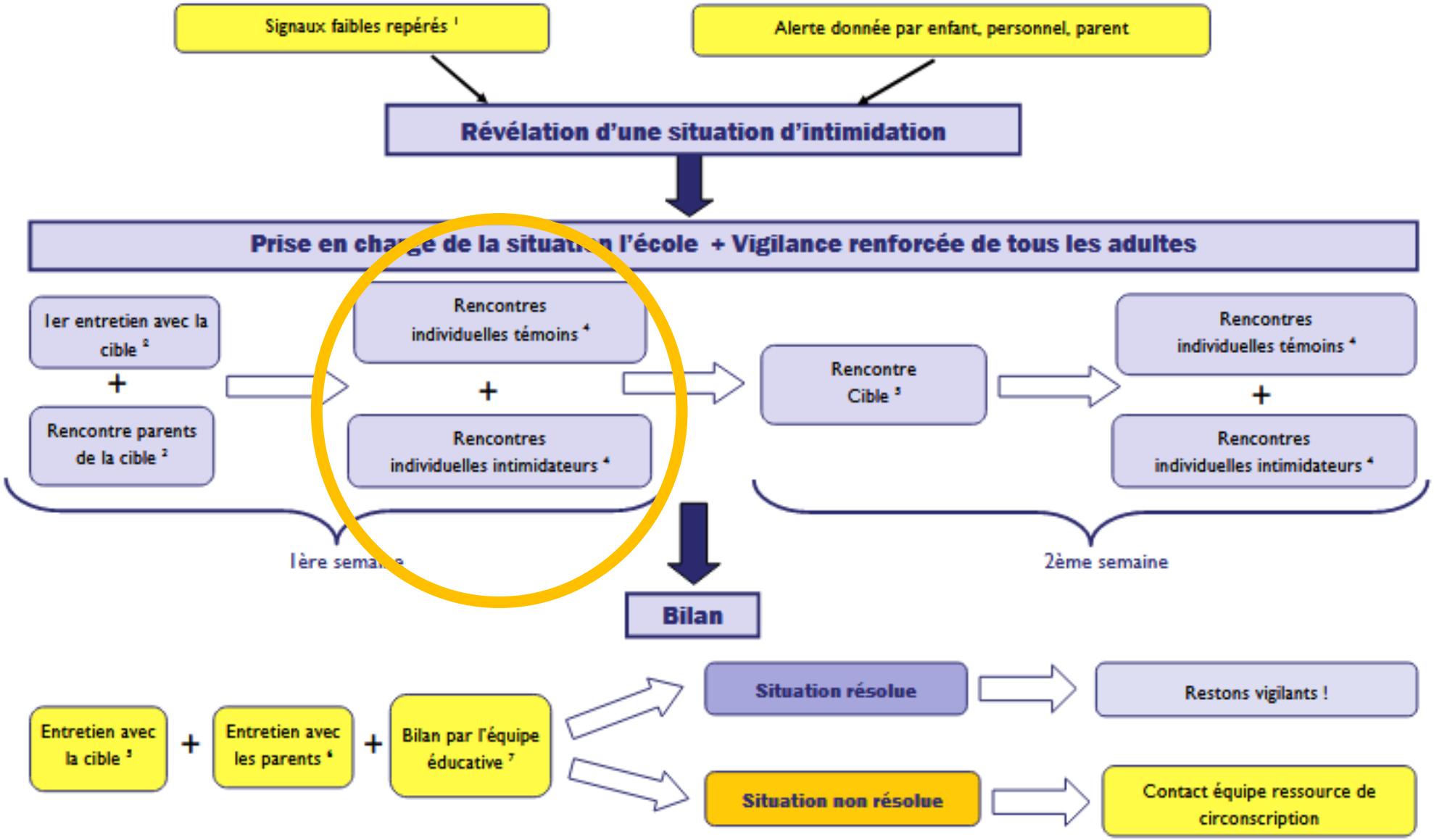

Phase 2 : Partage de la préoccupation

Entretiens individuels avec les auteurs et 2 ou 3 autres élèves (témoins ou au hasard)

Entretiens non blâmants (« pas là pour punir »), centré sur la cible (« XX va mal, qu'est-ce tu peux m'en dire ? ») —**3 min**

Cas 1-L'auteur **reconnait** que la cible ne va pas bien

Que peut-on faire pour que XX aille mieux ?

- Que peux-tu faire ?
- Encourager, féliciter de proposer des solutions

—> **On se reverra plus tard pour faire un point**

Cas 2-L'auteur **ne reconnait pas** que la cible ne va pas bien

- Demander à l'élève d'être attentif à ce qu'il se passe et d'y réfléchir
- Mettre fin à l'entretien courtoisement
- **Re-convoquer le lendemain ou quelques jours** après jusqu'à la reconnaissance et quand reconnaissance du mal-être de la cible —> cas 1

Phase 3 : Entretien avec la cible

pour faire le point sur comment elle se sent, si la situation s'est améliorée.

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Circonscription Mornant Sud

PROTOCOLE INTERNE DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'INTIMIDATION EN MILIEU SCOLAIRE
Par la méthode de la préoccupation partagée

pHARe
Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Signaux faibles repérés [1]

Alerte donnée par enfant, personnel, parent

Révélation d'une situation d'intimidation

Prise en charge de la situation l'école + Vigilance renforcée de tous les adultes

1er entretien avec la cible [2]
+
Rencontre parents de la cible [2]

Rencontres individuelles témoins [4]
+
Rencontres individuelles intimidateurs [4]

Rencontre Cible [3]

Rencontres individuelles témoins [4]
+
Rencontres individuelles intimidateurs [4]

1ère semaine

2ème semaine

Bilan

Entretien avec la cible [5] + Entretien avec les parents [6] + Bilan par l'équipe éducative [7]

Situation résolue → Restons vigilants !

Situation non résolue → Contact équipe ressource de circonscription

Phase 3 : Entretien avec la cible
pour faire le point sur comment elle se sent, si la situation s'est améliorée.

* L'informer des suggestions recueillies
* Identifier en quoi la situation s'est améliorée

Phase 4 :
Bilan de la situation

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Circonscription Mornant Sud

PROTOCOLE INTERNE DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'INTIMIDATION EN MILIEU SCOLAIRE
Par la méthode de la préoccupation partagée

pHARe
Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Signaux faibles repérés [1]

Alerte donnée par enfant, personnel, parent

Révélation d'une situation d'intimidation

Prise en charge de la situation l'école + Vigilance renforcée de tous les adultes

1er entretien avec la cible [2]
+
Rencontre parents de la cible [2]

Rencontres individuelles témoins [4]
+
Rencontres individuelles intimidateurs [4]

1ère semaine

Rencontre Cible [3]

Rencontres individuelles témoins [4]
+
Rencontres individuelles intimidateurs [4]

2ème semaine

Bilan

Entretien avec la cible [5] + Entretien avec les parents [6] + Bilan par l'équipe éducative [7]

Situation résolue → Restons vigilants !

Situation non résolue → Contact équipe ressource de circonscription

Phase 4 :
Bilan de la situation

Voir comment la situation a évolué

Cas 1 :
La situation est résolue

Cas 2 :
la situation n’est pas résolue

1- Etat des lieux et premières réflexions
2- Ce qu'en dit la recherche
3- La MPP

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS AVEC LES INTIMIDATEURS PRESUMES ET TEMOINS

1er temps d'entretien

https://vimeo.com/showcase/8907341

3 minutes MAX

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS AVEC LES INTIMIDATEURS

1- Etat des lieux et premières réflexions
2- Ce qu'en dit la recherche
3- La MPP

OBJECTIF 1: Amener l'élève à partager la préoccupation

Un accueil courtois pour mettre en confiance : « Bonjour…. Merci d'être venu… »

NE JAMAIS aborder les faits : « Je suis inquiet pour…. Qu'est-ce que tu peux m'en dire ? Est-ce que tu as observé quelque chose ? Qu'est ce que tu sais à propos de ….? »

NE JAMAIS remettre en cause la parole de l'élève

Préciser qu'on n'est pas là pour juger/ punir: « Je ne suis pas là pour punir »

Remercier l'élève, le féliciter s'il a fait une suggestion.

OBJECTIF 1 : partage de la préoccupation

Ne pas juger, ne pas questionner, ne pas transmettre nos émotions ou nos ressentis

Cas 1 : Reconnaissance que la cible ne va pas bien :

Objectif 2 : recherche de suggestions

« Qu'est-ce que l'on peut faire pour que X aille mieux ? Que peux-tu faire ?

Cas 2: Non reconnaissance

-Demander à l'élève d'être attentif à ce qu'il se passe, d'y réfléchir et mettre fin à l'entretien et donner une échéance pour dire qu'on le revoit.

« On se reverra [date] pour faire le point. »

POUR CONCLURE

2 RÉFÉRENTS PAR ÉCOLE MAIS UNE PRÉOCCUPATION D'ÉQUIPE.

Rôle des référent.es PHARE dans l'école :

- Faire le lien de ce temps d'information avec le reste de l'équipe éducative.
- Binôme avec le ou la directrice pour suivi et traces des situations et lien avec équipe ressource de circonscription.

! NECESSITE de GARDER une TRACE des ACTIONS MISES EN PLACE pour chaque situation.

- Mise en place de la MPP.

ET APRÈS :

➢Possibilité d'accompagnement de l'équipe ressource de circonscription pour :

- Réflexion collective et éclaircissements éventuels lors d'un temps de conseil des maîtres.
- Mise en place de temps de jeux de rôle.
- Mise en place de la MPP.

L'EQUIPE RESSOURCE DE CIRCONSCRIPTION :

Marie-Annick Grange : IEN chargée de mission

- Audrey Meyer Faure : CPC EPS
- Tatiana Del Monaco : CPC généraliste
- Céline Gascoin : Enseignante du pôle ressources de la circonscription (EPRC)
- Céline Lequin : psychologue de l'éducation nationale (antenne RASED sud)
- Valérie Agnesina : directrice de l'école primaire de Chaussan